



COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
(CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de BONDIGOUX

le Directeur régional des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
- VIDAL Patrick - GIRET Pascal - CUARTERO Daniele - LEBRETON Antoine - VIALAS Elisabeth - VIALARET DU VAL DE LA CROIX Helen	- REVIDIEGO Serge - GUILLAUD Carina - MOIGNARD Patrick - ESTABES Eric - BOURREL Perrine - PEYRE Jacqueline

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs. *fait le 19.09.2020*

A Toulouse, le 28 août 2020

DESTINATAIRES

Monsieur le Maire de BONDIGOUX

Monsieur le Responsable du Centre des Impôts Foncier de COLOMIERS

Pour le Directeur régional
des finances publiques,
Le Directeur adjoint du Pôles Fiscal

Jean-François EXPERT